

L'entrepreneuriat collectif :

Pour le développement de compétences transférables

5^{ième} Colloque sur l'approche orientante
AQISEP - Association québécoise d'information scolaire et professionnelle
29, 30 et 31 mars 2006 à l'hôtel Hilton de Québec

Animatrices :
Johanne Lavoie,
Coordonnatrice du volet entrepreneuriat collectif jeunesse
Conseil de la coopération du Québec
et
Cynthia Tanguay,
Agente de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse – Montréal/Laval
Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire - COOPSCO

L'école québécoise, à l'image de la société dans laquelle elle s'insère, vit, depuis quelques années, de nombreuses transformations. Son nouveau Programme de formation, dont la visée est de préparer l'élève, citoyen de demain, à participer de façon constructive à l'émergence d'une société juste, démocratique et égalitaire, témoigne de ce vent de changement. Ainsi, nous croyons que l'apprentissage de la coopération, tant comme mode d'interactions interpersonnelles (ex. : tenir compte de l'autre, critiquer les idées et non les personnes) que comme mode de gestion d'un projet ou d'une entreprise (ex. : réalisation collective, répartition égale des tâches mais aussi des bénéfices, processus démocratique de prise de décisions) s'avère une clé importante pour outiller les jeunes face à leur avenir.

Le présent document a pour but de vous faire découvrir deux outils pédagogiques, développés par le Conseil de la coopération du Québec, qui permettent d'expérimenter la coopération et l'entrepreneuriat collectif en milieu scolaire. Pour ce faire, la pertinence d'aborder l'entrepreneuriat collectif à l'école sera abordée. Ensuite, un premier outil, *Ensemble vers la réussite*, sera présenté, suivi du second, *Jeune COOP*.

Pourquoi l'entrepreneuriat collectif à l'école ?

Pour bien comprendre en quoi l'initiation à l'entrepreneuriat s'avère un apprentissage important pour les élèves, il faut se rappeler que le verbe inclus dans le terme « entrepreneuriat » est « entreprendre », c'est-à-dire faire quelque chose, partir d'une idée ou d'un rêve et tout mettre en œuvre pour le réaliser. Ainsi, la notion d'entrepreneuriat qu'on veut transmettre aux jeunes va bien au-delà du sens commun qu'on lui donne, qui met davantage l'accent sur son aspect financier.

Derrière le mot « entrepreneuriat » se cache donc des valeurs telles que la créativité, la solidarité, le sens des responsabilités, l'autonomie et la confiance en soi. L'expérience de l'entrepreneuriat permet de développer, chez les jeunes, des attitudes et des habiletés essentielles à leur réussite scolaire et à leur future vie professionnelle (ex. : consulter, analyser et appliquer les connaissances et compétences de diverses disciplines ;

rechercher divers points de vue et les évaluer objectivement ; être responsable de ses actions et de celles de son groupe ; contribuer au succès de l'équipe en partageant l'information et son expertise¹; etc.). Elle leur permet également d'apprendre à mieux se connaître, à identifier leurs forces, leurs limites, leurs intérêts. Elle rejoint ainsi la mission de l'école d'aujourd'hui.

L'entrepreneuriat collectif se rapproche d'autant plus des valeurs et de la mission de l'école qu'elle permet d'initier les jeunes à la démocratie. En effet, par définition, une entreprise collective appartient à l'ensemble de ses membres et ceux-ci s'impliquent dans son fonctionnement. Les décisions y sont prises collectivement, par votes (un membre = un vote) ou par consensus. Ainsi, les projets d'entrepreneuriat collectif réalisés en milieu scolaire favorisent la responsabilisation des jeunes (prise en charge de des différents aspects du projet) et permettent d'expérimenter un processus démocratique de prise de décisions.

Afin de favoriser le développement d'une culture de l'entrepreneuriat et d'en promouvoir les valeurs auprès des jeunes, le Gouvernement du Québec a lancé, en mai 2004, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse (voir annexe 1 pour tableau résumé). C'est dans ce cadre que 11 agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse et 75 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse ont été engagés à travers le Québec. Ces agents de sensibilisation sont rattachés aux Carrefour jeunesse-emploi et leur mandat est de faire connaître les différents outils disponibles pour faire vivre l'entrepreneuriat aux jeunes. Quant aux agents de promotion, ils sont rattachés aux Coopératives de développement régional – CDR (à l'exception des régions de Montréal et Laval où l'agente est rattachée à COOPSCO) et leur mandat est de faire connaître la coopération et l'économie sociale aux jeunes à l'aide, entre autres, des outils pédagogiques *Ensemble vers la réussite* et *Jeune COOP*. Les agents de promotion sont donc disponibles pour appuyer les intervenants scolaires dans leurs initiatives en coopération. La liste de ces personnes-ressources ainsi que leurs coordonnées se retrouve en annexe 2.

¹ Source : Compétences relatives à l'employabilité 2000 + du Conference Board du Canada
Site Internet : www.conferenceboard.ca/nbec

***Ensemble vers la réussite* : démarche d'initiation à la coopération**

Ensemble vers la réussite est une démarche d'initiation à la coopération qui s'adresse principalement aux enseignants et aux élèves du troisième cycle du primaire et du premier cycle du secondaire avec un groupe d'élèves stable. Elle a été élaborée par un groupe d'enseignants, de conseillers pédagogiques et d'intervenants du mouvement coopératif dans le cadre du Microprogramme en apprentissage coopératif et instruction complexe de l'Université de Sherbrooke, sous la supervision de Mme Martine Sabourin et Mme Cynthia Sinagra. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) fut un autre partenaire important dans l'élaboration et l'expérimentation de cet outil.

Cette démarche permet de réaliser un projet de classe (ex. : pièce de théâtre, activité thématique, sortie scolaire, fabrication d'un produit, etc.) choisi et géré démocratiquement par les élèves. Ses objectifs sont faire vivre aux élèves les valeurs de la coopération (démocratie, entraide, solidarité, égalité et équité), de développer des habiletés pour le travail en groupe coopératif, de prendre des décisions démocratiquement, de gérer un projet de classe de façon coopérative et de s'initier aux fonctions de l'entreprise (marketing, comptabilité, production et ressources humaines).

Ensemble vers la réussite propose donc une série d'activités coopératives réunies au sein d'une trousse pédagogique. La trousse pédagogique comprend deux modules et une boîte à outils. Le premier module vise l'entraînement au travail de groupe coopératif (voir encadré 1 pour faire la distinction entre le travail d'équipe et le travail de groupe coopératif). On y retrouve une banque de dix activités pour faire vivre aux jeunes les valeurs de la coopération et ainsi développer les habiletés requises au travail de groupe coopératif. Le deuxième module permet la réalisation d'un projet de classe coopératif. Cinq activités sont proposées pour choisir démocratiquement un projet de classe, pour le planifier, le gérer et l'évaluer. Finalement, la boîte à outils rassemble une multitude d'informations complémentaires aux deux modules d'activité. À titre d'exemple, notons la présence d'informations d'ordre théorique sur les structures

coopératives, les composantes du travail de groupe coopératif, la formation des groupes et les rôles coopératifs ainsi que des outils de gestion de projet.

Ensemble vers la réussite permet donc de mettre en œuvre certains aspects du nouveau Programme de formation. En effet, la démarche aborde la pédagogie de la coopération, la pédagogie par projets, la compétence transversale «coopérer» et les domaines généraux de formation «orientation et entrepreneuriat» et «vivre ensemble et citoyenneté».

1. Distinction entre le travail d'équipe et le travail de groupe coopératif	
En équipe	En groupe coopératif
Cadre peu structuré	Cadre structuré avec interactions planifiées
Possibilité d'inégalité de participation	Égalité de la participation
Implication individuelle discutable	Responsabilité individuelle planifiée et bien définie
Lien social arbitraire	Lien social de coopération avec interdépendance positive
Expression d'habiletés spontanées	Pratique d'habiletés enseignées, observées et évaluées
Formation de groupes spontanés	Formation de groupes hétérogènes
But commun atteint en travaillant seul ou avec les autres	But commun atteint en travaillant ensemble
Tâche simple, complexe, exacte, ouverte	Tâche souhaitable : complexe et ouverte

Source : Trousse pédagogique *Ensemble vers la réussite*, p. 119

On peut se procurer la trousse pédagogique en contactant l'agent(e) de promotion de sa région, mais une sensibilisation à l'outil et ses fondements est aussi disponible. Cette dernière leur permet de se familiariser avec les activités et les pédagogies utilisées par la démarche *Ensemble vers la réussite*. Cette sensibilisation est vécue en coopération. Elle peut être animé par l'agent(e) sur une journée complète ou encore être répartie en deux blocs. Chaque participant reçoit une trousse pédagogique. L'agent(e) qui se déplace dans les écoles a été formé dans le cadre du Microprogramme en apprentissage coopératif et complexe de l'Université de Sherbrooke (voir annexe 2 pour la liste des agents).

***Jeune COOP* : mise en place d'une coopérative**

Jeune COOP est un outil pédagogique conçu pour guider les intervenants du secondaire (principalement du deuxième cycle) et leurs élèves dans la mise en place d'une coopérative. En tant que projet éducatif, *Jeune COOP* propose une formule simplifiée des étapes de constitution d'une entreprise coopérative². Deux modèles sont proposés pour guider la mise en place du projet, le volet 1 permettant de répondre à des besoins ponctuels du milieu (ex. : campagne de financement, organisation d'un événement ponctuel – danse, spectacle, etc.) tandis que le volet 2 vise à répondre à des besoins permanents et s'inscrit donc davantage dans une démarche à long terme. Les projets réalisés à l'aide du volet 2 peuvent être très diversifiés : magasin scolaire, café étudiant, recyclage du papier, échange de livres usagés, friperie, etc. Le tableau de l'encadré 2 présente un résumé des étapes de constitution de la *Jeune COOP*.

Jeune COOP ne nécessite aucune formation particulière. L'outil pédagogique est disponible gratuitement sur le site Internet du Conseil de la coopération du Québec (<http://www.coopquebec.coop/education/jeune/>). De plus, les agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse sont disponibles pour accompagner les intervenants et les jeunes dans l'appropriation de l'outil ou encore dans la mise en place du projet (voir annexe 2).

² Il est à noter qu'à ce titre, les projets Jeune Coop ne sont pas légalement constitués.

2. Tableau synthèse des étapes de constitution d'une Jeune COOP

Volet 1 – besoins ponctuels	Volet 2 – besoins permanents
<p>Prérequis Groupe de jeunes (entre 6 et 25) poursuivant la réalisation d'un projet collectif.</p>	<p>Prérequis Groupe de promoteurs poursuivant l'objectif de créer une entreprise collective dans le but de répondre à des besoins collectifs permanents.</p>
<p>Étape 1 – Sensibilisation à la coopération</p> <p>Activité 1 : Une leçon de la nature Activité 2 : Le jeu des X et Y <i>Objectifs : comprendre et découvrir les avantages du travail en coopération; sensibiliser le groupe aux valeurs de la coopération.</i></p> <p>Activité 3 : Qu'est-ce qu'une coopérative ? <i>Objectifs : convenir collectivement d'une définition de l'entreprise coopérative et en comprendre les règles.</i></p>	<p>Étape 1 – Sensibilisation à la coopération et à la formule coopérative</p> <p>Activité 1 : Une leçon de la nature Activité 2 : Le jeu des X et Y <i>Objectifs : comprendre et découvrir les avantages du travail en coopération; sensibiliser le groupe aux valeurs de la coopération.</i></p> <p>Activité 3 : Qu'est-ce qu'une coopérative ? <i>Objectifs : convenir collectivement d'une définition de l'entreprise coopérative et en comprendre les règles.</i></p> <p>Activité 4 : Le fonctionnement démocratique d'une coopérative <i>Objectif : comprendre le fonctionnement démocratique d'une entreprise coopérative et celui de la Jeune COOP.</i></p> <p>Activité 8 : Rôles et responsabilités des officiers <i>Objectifs : comprendre le rôle de chacun des officiers de la coopérative et favoriser l'intérêt pour l'élection.</i></p>
<p>Étape 2 – Fonctionnement démocratique et création d'une Jeune COOP</p> <p>Activité 4 : Le fonctionnement démocratique d'une coopérative <i>Objectif : comprendre le fonctionnement démocratique d'une entreprise coopérative et celui de la Jeune COOP.</i></p> <p>Activité 5 : Qui fait quoi ? <i>Objectifs : comprendre les tâches de chaque comité de travail (marketing, comptabilité, ressources humaines, production) et favoriser le choix individuel des participants pour un comité.</i></p> <p>Activité 6 : Notre première réunion du conseil d'administration <i>Objectifs : déterminer les règles de fonctionnement; élire les officiers (présidence et vice-présidence de comité); déterminer le nom de la Jeune COOP et en définir l'objet; obtenir le certificat d'accréditation officielle.</i></p>	<p>Étape 2 – Diagnostic des besoins et analyse du projet d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des besoins du milieu - Consultation du Conseil d'établissement - Étude de préfaisabilité
<p>Étape 3 – Action !</p> <p>Activité 7 : Notre planification <i>Objectifs : définir les activités à réaliser à partir de la perception des participants, en évaluer la faisabilité et les planifier dans le temps.</i></p>	<p>Étape 3 – Constitution de la coopérative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statuts et règlements généraux - Part sociale et carte de membre - Assemblée générale de constitution - Première réunion du conseil d'administration

Source : Jeune COOP – outil pédagogique, p. 9 et 65

Conclusion

Ensemble vers la réussite et *Jeune COOP* sont deux outils pédagogiques souples et adaptables qui, nous l'espérons, faciliteront la mise en place de projets coopératifs en milieu scolaire. Tel que déjà mentionné, ces outils répondent aux nouvelles orientations de l'école québécoise, tant au plan du nouveau Programme de formation qu'au plan de l'approche orientante. En effet, ces outils placent l'élève au centre de ses apprentissages en lui permettant d'expérimenter dans l'action différentes tâches significatives liées au travail d'équipe et à la réalisation d'un projet. Ils favorisent l'exploration de différents rôles (présidence, vice-présidence, responsables marketing, ressources humaines, etc.) qui pourraient éventuellement se transformer en choix de carrière. Ainsi, l'aventure coopérative vécue par les jeunes à travers *Ensemble vers la réussite* et *Jeune COOP* leur permet de se réaliser comme personne, d'explorer leur pouvoir d'action et de mieux comprendre le monde qui les entoure.

Pour plus d'informations ou pour consulter les outils décrits dans ce texte, n'hésitez pas à rejoindre l'agent(e) de promotion de votre région (annexe 2) !

ANNEXE 1

Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse... pour s'y retrouver !

<p>DÉFI DE L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE www.defi.gouv.qc.ca</p>	
<p>Secrétariat à la jeunesse www.jeunes.gouv.qc.ca</p>	
<p><i>Entrepreneuriat jeunesse</i></p>	<p><i>Entrepreneuriat collectif jeunesse</i></p>
<p>Réseau des Carrefour jeunesse emploi du Québec (RCJEO) www.cjereseau.org</p>	<p>Conseil de la coopération du Québec (CCQ) www.coopquebec.coop</p>
<p>Les Carrefour jeunesse emploi (CJE) du Québec</p>	<p>Les Coopérative de développement régional (CDR) du Québec www.fcdrq.coop</p> <p>Exception pour Montréal - Laval : Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire (FCQMS - COOPSCO) www.coopSCO.com</p>
<p>Total de 75 agent(e)s de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse</p>	<p>Total de 11 agent(e)s de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse</p>

ANNEXE 2
AGENT(E)S DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF
JEUNESSE

NOM	RÉGION	COORDONNÉES
Martin Villemure	Abitibi-Témiscamingue	CDR Abitibi-Témiscamingue 162, rue Principale Sud, C. P. 96 Amos (Québec) J9T 3A5 Téléphone : (819) 727-1055 Télécopieur : (819) 727-1062 mvillemure@cdrat.fcdrg.coop
Dominique Blais	Bas Saint-Laurent/Côte-Nord	CDR Bas Saint-Laurent/Côte-Nord 143, rue Saint-Germain Ouest, bureau 105 Rimouski (Québec) G5L 4B6 Téléphone : (418) 725-2667 Télécopieur : (418) 724-9448 domblais.cdr@cgocable.ca
Mélanie Lafrenière	Centre-du-Québec / Mauricie	CD Centre-du-Québec / Mauricie 2000, boulevard des Récollets, C.P. 564 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H5 Téléphone : (819) 370-6630 Télécopieur : (819) 370-6632 mlafrenière@cdcqm.coop
Sonia Dupont et Myrthô Ouellette	Estrie	Coopérative de développement de l'Estrie 550, rue Dufferin Sherbrooke (Québec) J1H 4N1 Téléphone : (819) 566-0234, poste 118 ou 108 Télécopieur : (819) 566-2406 sdupont@cdrestrie.com
Stéphane Cyr	Gaspésie-Les Îles	CDR Gaspésie – Les Îles 143, boul. Perron Est, C. P. 148 New Richmond (Québec) G0C 2B0 Téléphone : (418) 392-6741 Télécopieur : (418) 392-6839 scyr@cdrgim.fcdrg.coop
Dominick Blais	Lanaudière	CDR Lanaudière 457, rue Laval Joliette (Québec) J6E 5G9 Téléphone : (450) 759-8423 Télécopieur : (450) 759-2100 cdri@videotron.ca

NOM	RÉGION	COORDONNÉES
Mylène Comeau	Montérégie	CDR Montérégie 49, rue Saint-Charles Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2B7 Téléphone : (450) 346-4426 Télécopieur : (450) 346-2350 jeunesse@cdrm.fcdrg.coop
Cynthia Tanguay	Montréal – Laval	Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire 7333, place des Roseraies, bureau 501 Anjou (Québec) H1M 2X6 Téléphone : (514) 352-1121, poste 245 Télécopieur : (514) 352-1764 cynthia.tanguay@coopsco.com
Michèle Lavallée	Québec – Chaudière - Appalaches	CDR Québec-Appalaches 2095, rue Jean-Talon Sud, bureau 226 Sainte-Foy (Québec) G1N 4L8 Téléphone : (418) 687-1354 Télécopieur : (418) 687-0878 mariepier.bernard@cdrqa.coop
Hélène Boily	Saguenay - Lac-Saint-Jean/Nord du Québec	CDR Saguenay - Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec 3885, boul. Harvey, bureau 407 Saguenay (Québec) G7X 9B1 Téléphone : (418) 542-7222, poste 226 Télécopieur : (418) 542-7366 heleneboily@hotmail.com
Claudine Lalonde Véronique Beaulé	Outaouais - Laurentides	CDR Outaouais-Laurentides 400, boul. Maloney Est, bureau 101 Gatineau (Québec) J8P 1E6 Téléphone : (819)643-2884 ou 1(866) 643-2884 Télécopieur : (819) 643-2887 clalonde@cdrol.coop vbeaule@cdrol.coop
Johanne Lavoie	Coordination nationale	Conseil de la coopération du Québec 5159, boul. de la Rive-Sud, bureau 204 Lévis (Québec) G6V 4Z5 Téléphone : (418) 835-1644, poste 12 Télécopieur : (418) 835-6322 johannelavoie@coopquebec.coop